

**REPUBLIQUE FRANCAISE****COMMUNE**

Numéro SIRET : 21210577900012

POSTE COMPTABLE :**M14****BUDGET PRIMITIF****voté par nature****BUDGET COMMUNE****ANNEE 2022**

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures			X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X	
D2 - Arrêté et signatures		X	

	COMMUNE BP 2022	BUDGET PRIMITIF
--	--------------------	-----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	1 345
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	25
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de Communes Rives de Saône	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produits des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).
Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mbdes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.
(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique. Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 017 200,60	828 281,84
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		188 918,76
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 017 200,60	1 017 200,60

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	459 166,68	585 102,73
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	125 936,05	
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	585 102,73	585 102,73

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 602 303,33	1 602 303,33
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	274 852,00		289 652,29	289 652,29	289 652,29
012	Charges de personnel et frais assimilés	270 612,68		323 510,00	323 510,00	323 510,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	113 400,00		114 635,83	114 635,83	114 635,83
Total des dépenses de gestion courante		658 864,68	0,00	727 798,12	727 798,12	727 798,12
66	Charges financières	12 200,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
67	Charges exceptionnelles	65,00				
68	Dotations provisions semi-budgétaires (	502,00		502,00	502,00	502,00
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonct.		671 631,68	0,00	740 300,12	740 300,12	740 300,12
023	Virement à la section d'investissement (	102 910,09		265 637,53	265 637,53	265 637,53
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	12 658,13		11 262,95	11 262,95	11 262,95
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		115 568,22	0,00	276 900,48	276 900,48	276 900,48
TOTAL		787 199,90	0,00	1 017 200,60	1 017 200,60	1 017 200,60

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 017 200,60
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	7 500,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
70	Produits des services, domaine et vent	11 600,00		12 360,00	12 360,00	12 360,00
73	Impôts et taxes	586 553,62		492 148,84	492 148,84	492 148,84
74	Dotations, subventions et participations	77 775,00		136 473,00	136 473,00	136 473,00
75	Autres produits de gestion courante	108 000,00		113 500,00	113 500,00	113 500,00
Total des recettes de gestion courante		791 428,62	0,00	819 481,84	819 481,84	819 481,84
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	800,00		8 800,00	8 800,00	8 800,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		792 228,62	0,00	828 281,84	828 281,84	828 281,84
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		792 228,62	0,00	828 281,84	828 281,84	828 281,84

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	188 918,76
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 017 200,60
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	276 900,48
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	17 724,00		13 200,00	13 200,00	13 200,00
204	Subventions d'équipement versées	2 000,00				
21	Immobilisations corporelles	253 476,00		276 365,91	276 365,91	276 365,91
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		273 200,00	0,00	289 565,91	289 565,91	289 565,91
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	115 000,00		164 872,77	164 872,77	164 872,77
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		115 000,00	0,00	164 872,77	164 872,77	164 872,77
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		388 200,00	0,00	454 438,68	454 438,68	454 438,68
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales			4 728,00	4 728,00	4 728,00
Total des dépenses d'ordre d'invest.		0,00	0,00	4 728,00	4 728,00	4 728,00
TOTAL		388 200,00	0,00	459 166,68	459 166,68	459 166,68
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					+	125 936,05
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					=	585 102,73

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	83 650,00		99 064,86	99 064,86	99 064,86
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	149 002,78		30 473,34	30 473,34	30 473,34
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		232 652,78	0,00	129 538,20	129 538,20	129 538,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	28 479,00		48 000,00	48 000,00	48 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	119 792,11		125 936,05	125 936,05	125 936,05
138	Autres subv. d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	9 500,00				
Total des recettes financières		159 771,11	0,00	173 936,05	173 936,05	173 936,05
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		392 423,89	0,00	303 474,25	303 474,25	303 474,25
021	Virement de la section de fonctionnement	102 910,09		265 637,53	265 637,53	265 637,53
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	12 658,13		11 262,95	11 262,95	11 262,95
041	Opérations patrimoniales			4 728,00	4 728,00	4 728,00
Total des recettes d'ordre d'invest.		115 568,22	0,00	281 628,48	281 628,48	281 628,48
TOTAL		507 992,11	0,00	585 102,73	585 102,73	585 102,73
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					=	585 102,73

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)**

276 900,48

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

COMMUNE

BP 2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	289 652,29		289 652,29
012	Charges de personnel et frais assimilés	323 510,00		323 510,00
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks			
65	Autres charges de gestion courante	114 635,83		114 635,83
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	12 000,00		12 000,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations provisions semi-budgétaires	502,00	11 262,95	11 764,95
71	Production stockée (ou déstockage)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		265 637,53	265 637,53
Dépenses de fonctionnement - Total		740 300,12	276 900,48	1 017 200,60

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 017 200,60

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	164 872,77		164 872,77
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	Neutral. amort. subv. équip. versées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 200,00		13 200,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	276 365,91	4 728,00	281 093,91
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		454 438,68	4 728,00	459 166,68

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

125 936,05

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

585 102,73

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	65 000,00		65 000,00
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	12 360,00		12 360,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	492 148,84		492 148,84
74	Dotations, subventions et participations	136 473,00		136 473,00
75	Autres produits de gestion courante	113 500,00		113 500,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	8 800,00		8 800,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		828 281,84		828 281,84

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 188 918,76

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 017 200,60

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	48 000,00		48 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	99 064,86		99 064,86
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	30 473,34		30 473,34
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		4 728,00	4 728,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		11 262,95	11 262,95
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		265 637,53	265 637,53
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		177 538,20	281 628,48	459 166,68

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 125 936,05

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 585 102,73

COMMUNE

BP 2022

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	274 852,00	289 652,29	289 652,29
60611	Eau et assainissement	5 000,00	3 500,00	3 500,00
60612	Energie - Electricité	31 000,00	36 000,00	36 000,00
60621	Combustibles	18 500,00	55 000,00	55 000,00
60622	Carburants	3 500,00	3 250,00	3 250,00
60628	Autres fournitures non stockées	200,00		
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	1 200,00	1 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 500,00	6 500,00	6 500,00
60633	Fournitures de voirie	3 600,00	3 500,00	3 500,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	800,00	800,00
6064	Fournitures administratives	2 700,00	1 000,00	1 000,00
6067	Fournitures scolaires	5 200,00	5 800,00	5 800,00
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	2 400,00	2 400,00
611	Contrats de prestations de services	3 600,00	3 600,00	3 600,00
6135	Locations mobilières	12 500,00	24 500,00	24 500,00
615221	Bâtiments publics	2 000,00	5 500,00	5 500,00
615228	Autres bâtiments	1 500,00	1 800,00	1 800,00
615231	Voiries	19 500,00	18 000,00	18 000,00
615232	Réseaux	1 500,00	3 000,00	3 000,00
61524	Bois et forêts	1 700,00		
61551	Matériel roulant	6 000,00	4 000,00	4 000,00
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	1 300,00	1 300,00
6156	Maintenance	4 600,00	5 000,00	5 000,00
6161	Multirisques	7 300,00	9 000,00	9 000,00
6168	Autres	1 100,00	6 000,00	6 000,00
6182	Documentation générale et technique	400,00	400,00	400,00
6184	Versements à des organismes de formation	600,00	600,00	600,00
6188	Autres frais divers	1 600,00		
6231	Annonces et insertions	200,00		
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6248	Divers		35 178,95	35 178,95
6251	Voyages et déplacements	100,00	100,00	100,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	2 200,00	2 200,00
6262	Frais de télécommunications	5 900,00	5 500,00	5 500,00
627	Services bancaires et assimilés		500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	3 000,00	1 500,00	1 500,00
62878	A d'autres organismes	92 052,00	26 023,34	26 023,34
6288	Autres services extérieurs	10 000,00		
63512	Taxes foncières	7 500,00	9 500,00	9 500,00
637	Autres impôts, taxes & vers. assimilés (autres o	2 500,00	2 500,00	2 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	270 612,68	323 510,00	323 510,00
6218	Autres personnel extérieur	23 000,00	27 000,00	27 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	150,00	160,00	160,00
6333	Particip. des employeurs à la form. prof. con		1 400,00	1 400,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	3 200,00	3 300,00	3 300,00
6338	Autres impôts, taxes & vers. assimilés sur rém	410,00	500,00	500,00
6411	Personnel titulaire	121 935,00	124 000,00	124 000,00
6413	Personnel non titulaire	36 000,00	18 500,00	18 500,00
64168	Autres emplois d'insertion	11 172,00	74 000,00	74 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	27 000,00	27 000,00	27 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	37 000,00	37 000,00	37 000,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	2 745,68	2 700,00	2 700,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6456	Versement au FNC du supplément familial	1 700,00	1 500,00	1 500,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6458	Cotisations aux organismes sociaux	1 000,00	1 200,00	1 200,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	1 800,00	1 750,00	1 750,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	113 400,00	114 635,83	114 635,83
651	Redevance pour concessions, brevets, lic	200,00		
6531	Indemnités	42 000,00	47 000,00	47 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 550,00	4 000,00	4 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	200,00	200,00
6553	Service d'incendie	35 000,00	35 000,00	35 000,00
65548	Autres contributions	16 500,00	18 450,00	18 450,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 100,00	1 000,00	1 000,00
657362	CCAS	4 800,00	935,83	935,83
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	8 000,00	8 000,00	8 000,00
65888	Autres	50,00	50,00	50,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		658 864,68	727 798,12	727 798,12
66	Charges financières (b)	12 200,00	12 000,00	12 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 200,00	11 000,00	11 000,00
6615	Intérêts des comptes courants&de dépôts c		1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	65,00		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	65,00		
68	Dotations provisions semi-budgétaires (	502,00	502,00	502,00
6817	Dot.aux prov. pour dépré. des actifs circul	502,00	502,00	502,00
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		671 631,68	740 300,12	740 300,12
023	Virement à la section d'investissement	102 910,09	265 637,53	265 637,53
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	12 658,13	11 262,95	11 262,95
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	12 658,13	11 262,95	11 262,95
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		115 568,22	276 900,48	276 900,48
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		115 568,22	276 900,48	276 900,48
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		787 199,90	1 017 200,60	1 017 200,60

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 017 200,60
--	---------------------

COMMUNE
BP 2022

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
-----------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

COMMUNE
BP 2022

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	7 500,00	65 000,00	65 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	7 500,00	64 000,00	64 000,00
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et Pr		1 000,00	1 000,00
70	Produits des services, domaine et vente	11 600,00	12 360,00	12 360,00
7025	Taxes d'affouage		800,00	800,00
70321	Droits stationnement&location sur la voie p		1 000,00	1 000,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	3 000,00	2 000,00	2 000,00
70688	Autres prestations de service		750,00	750,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	6 700,00	6 700,00	6 700,00
70848	aux autres organismes	900,00	500,00	500,00
70878	par d'autres redevables	1 000,00	600,00	600,00
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente o		10,00	10,00
73	Impôts et taxes	586 553,62	492 148,84	492 148,84
73111	Impôts directs locaux	371 694,00	310 045,00	310 045,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	100,00	1 500,00	1 500,00
73211	Attribution de compensation	182 459,62	144 053,84	144 053,84
7336	Droits de place	300,00	1 550,00	1 550,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.fo	32 000,00	35 000,00	35 000,00
74	Dotations, subventions et participations	77 775,00	136 473,00	136 473,00
7411	Dotation forfaitaire	53 367,00	52 410,00	52 410,00
74121	Dotation de solidarité rurale	18 908,00	18 908,00	18 908,00
744	FCTVA	3 000,00	2 255,00	2 255,00
74718	Autres	200,00	200,00	200,00
7478	Autres organismes		200,00	200,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	2 200,00		
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d		62 400,00	62 400,00
7488	Autres attributions et participations	100,00	100,00	100,00
75	Autres produits de gestion courante	108 000,00	113 500,00	113 500,00
752	Revenus des immeubles	108 000,00	113 000,00	113 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante		500,00	500,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		791 428,62	819 481,84	819 481,84
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	800,00	8 800,00	8 800,00
7713	Libéralités reçues	300,00	200,00	200,00
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de ge		400,00	400,00
773	Mandats annulés ou atteints déchéance qu	500,00	8 000,00	8 000,00
7788	Produits exceptionnels divers		200,00	200,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		792 228,62	828 281,84	828 281,84
042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		792 228,62	828 281,84	828 281,84

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
-----------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

+

RESTES A REALISER N-1

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

188 918,76

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 017 200,60

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op	17 724,00	13 200,00	13 200,00
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisation c	17 724,00	13 200,00	13 200,00
204	Subventions d'équipement versées (ho	2 000,00		
204111	Biens mobiliers, matériel et études	1 200,00		
204114	Voirie	800,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opér	253 476,00	276 365,91	276 365,91
2112	Terrains de voirie	170 200,00	85 270,38	85 270,38
2117	Bois et forêts	4 200,00		
21312	Bâtiments scolaires		43 276,77	43 276,77
2132	Immeubles de rapport		56 706,76	56 706,76
2151	Réseaux de voirie	18 401,65	64 612,00	64 612,00
2152	Installations de voirie		4 000,00	4 000,00
2182	Matériel de transport		2 000,00	2 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	18 367,19	1 500,00	1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	42 307,16	19 000,00	19 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (			
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
	Op. Eq. n°106 TRAVAUX PONT DU CANA	20 000,00		
	Op. Eq. n°130 équipement informatique m	13 000,00		
	Op. Eq. n°137 ACQUISITION MATERIEL S	7 000,00		
	Op. Eq. n°142 CHAUDIERE Logement c	17 000,00		
	Op. Eq. n°146 SICECO	2 000,00		
	Op. Eq. n°151 Réseaux eaux pluviales	25 000,00		
	Op. Eq. n°163 Chemin de la Cour -	135 000,00		
	Op. Eq. n°171 Isolation batiments commu	32 276,00		
	Op. Eq. n°2031 FRAIS D'ETUDE P.L.U.	10 000,00		
Total des dépenses d'équipement		534 476,00	289 565,91	289 565,91
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	115 000,00	164 872,77	164 872,77
1641	Emprunts en euros	113 000,00	164 872,77	164 872,77
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00		
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		115 000,00	164 872,77	164 872,77
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		649 476,00	454 438,68	454 438,68
040	Opération d'ordre transfert entre section			
041	Opérations patrimoniales		4 728,00	4 728,00
2112	Terrains de voirie		4 728,00	4 728,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	4 728,00	4 728,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	649 476,00	459 166,68	459 166,68
---	-------------------	-------------------	-------------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	125 936,05
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	585 102,73
---	-------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	83 650,00	99 064,86	99 064,86
1311	Etat et établissements nationaux	39 750,00		
1312	Régions	38 800,00		
1313	Départements	5 100,00		
1321	Etats et établissements nationaux		44 902,15	44 902,15
1322	Régions		8 739,00	8 739,00
1323	Départements		44 339,56	44 339,56
1336	Participations pour voirie et réseaux		715,00	715,00
1338	Autres		369,15	369,15
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	149 002,78	30 473,34	30 473,34
1641	Emprunts en euros	149 002,78	30 473,34	30 473,34
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		232 652,78	129 538,20	129 538,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	148 271,11	173 936,05	173 936,05
10222	FCTVA	7 444,00	27 000,00	27 000,00
10226	Taxe d'aménagement	21 035,00	21 000,00	21 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	119 792,11	125 936,05	125 936,05
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00		
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation	9 500,00		
Total des recettes financières		159 771,11	173 936,05	173 936,05
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		392 423,89	303 474,25	303 474,25
021	Virement de la section de fonctionnemen	102 910,09	265 637,53	265 637,53
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	12 658,13	11 262,95	11 262,95
2802	Frais liés doc. urbanisme & numérisation c	1 800,00		
28031	Frais d'études		774,00	774,00
28041481	Biens mobiliers, matériel et études	2 241,50	441,58	441,58
28041512	Bâtiments et installations	2 699,92	2 662,92	2 662,92
28041581	Biens mobiliers, matériel et études	747,50	2 376,90	2 376,90
28041582	Bâtiments et installations	10 175,98	5 007,55	5 007,55
2804181	Biens mobiliers, matériel et études	-5 006,77		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		115 568,22	276 900,48	276 900,48
041	Opérations patrimoniales		4 728,00	4 728,00
2031	Frais d'études		4 728,00	4 728,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		115 568,22	281 628,48	281 628,48

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		507 992,11	585 102,73	585 102,73
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

		+	
RESTES A REALISER N-1			0,00
		+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			0,00
		=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			585 102,73

COMMUNE

BP 2022

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°

LIBELLE :

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2022	Restes à réaliser 2021 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a			b

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2021	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE

BP 2022

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Natura (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2022	Montant des tirages 2021	Montant des remboursements 2021		Encours restant dû au 01/01/2022
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

COMMUNE
BP 2022

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel ou/et	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 461 564,25									
1641 Emprunts en euros					1 461 564,25									
07109212	BANQUE POPULAIRE P C ST USAGE	07/12/2009		07/03/2017	301 064,25	F		1,00	1,00	EUR	T	P	N	A-1
148580G / 5116312	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE	12/07/2021		25/07/2021	74 200,00	F		1,17	1,17	EUR	T	P	N	A-1
148809G - 5116338	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE	12/07/2021		25/04/2022	81 300,00	F		0,40	0,40	EUR	T	P	N	A-1
20092500101	CREDIT MUTUEL	08/03/2005		31/05/2006	405 000,00	F		3,56	3,56	EUR	T	P	N	A-1
9898405	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE	22/01/2015		25/05/2016	200 000,00	F		1,00	1,00	EUR	T	P	N	A-1
9818959	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE	08/10/2016		25/01/2017	270 000,00	F		1,02	1,02	EUR	T	P	N	A-1
9859585	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE	08/12/2016		01/05/2017	150 000,00	F		1,31	1,31	EUR	T	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					1 461 564,25									

COMMUNE
BP 2022

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COMMUNE
BP 2022

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Cou- ver- ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2022	Durée résé- duite (en an- nées)	Emprunts et dettes au 01/01/2022			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				705 309,74					164 872,77	10 765,74		
1641 Emprunts en euros				705 309,74					164 872,77	10 765,74		
07109212	N			117 428,53	3,16	F		1,60	38 519,54	1 648,50		
148580G / S116312	N			71 930,44	14,56	F		1,17	4 570,09	821,55		
148609G - S116338	N			61 300,00	1,00	F		0,40	45 950,01	230,22		
20092500101	N			65 774,97	2,40	F		3,55	28 586,33	1 957,23		
9696405	N			128 936,31	9,39	F		1,60	13 038,78	1 985,02		
9818059	N			154 295,94	6,06	F		1,92	24 500,50	2 786,78		
9859585	N			105 643,55	10,33	F		1,31	9 694,52	1 336,44		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL				705 309,74					164 872,77	10 765,74		

COMMUNE
BP 2022

1000 000000
1000 0000

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2022											
	Cou- ver- ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2022	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNE
BP 2022

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2022 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

COMMUNE

BP 2022

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2022 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2022 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

COMMUNE
BP 2022

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents Structures		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	7					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	705 309,74					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mt €						
(D) Multiplicateur Jusqu'à 3; multiplicateur Jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mt €						
(E) Multiplicateur Jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2022 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE
BP 2022

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2022	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses		Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)														
Néant														
Taux variable simple (total)														
Néant														
Taux complexe (total) (2)														
Néant														
Total														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges o/668	Produits o/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swep.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6
AUTRES DETTES	A2.7

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2022 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.7 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

COMMUNE
BP 2022

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Autres	3

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2022	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

COMMUNE
BP 2022

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2022	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

COMMUNE

BP 2022

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		164 872,77	I 164 872,77
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		164 872,77	164 872,77
1641	Emprunts en euros	164 872,77	164 872,77
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	164 872,77		125 936,05	290 808,82

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

COMMUNE

BP 2022

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		324 900,48	III 324 900,48
Ressources propres externes de l'année (a)		48 000,00	48 000,00
10222	FCTVA	27 000,00	27 000,00
10226	Taxe d'aménagement	21 000,00	21 000,00
Ressources propres internes (b)(2)		276 900,48	276 900,48
28031	Frais d'études	774,00	774,00
2804148	Biens mobiliers, matériel et études	441,58	441,58
2804151	Bâtiments et installations	2 662,92	2 662,92
2804158	Biens mobiliers, matériel et études	2 376,90	2 376,90
2804158	Bâtiments et installations	5 007,55	5 007,55
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	265 637,53	265 637,53

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	324 900,48			125 936,05	450 836,53

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 290 808,82
Ressources propres disponibles	IV 450 836,53
Solde	V = IV - II (6) 160 027,71

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
023	Virement à la section d'investissement	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
74	Dotations, subventions et participations	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalt. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalt. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :	Date de délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2022 (2)	Restes à réaliser 2021 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
	DEPENSES (a)				
	NEANT				
	RECETTES (b)				
	NEANT				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 01/04/2022

Reçu en préfecture le 01/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 021-212105779-20220331-BP2022-BF

COMMUNE

BP 2022

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2022
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
Totaux généraux						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

COMMUNE

BP 2022

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 175 738,51
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 175 738,51
Recettes réelles de fonctionnement	II 828 281,84

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100 21,22
---	-------------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNE
BP 2022

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant	Total (2)
					2023	2024	2025	2026			
	NEANT										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/2022	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

COMMUNE
BP 2022

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2022 " correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2022. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2022	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

COMMUNE

BP 2022

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
	NEANT				
FONCTIONNEMENT					
657362	CCAS				4 800,00
	CCAS		CCAS SAINT USAGE	Collectivité territ	4 800,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B2.1 B2.2 B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2022)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2022) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2022 (2)	Restes à financer de l'exercice 2023	Restes à financer (exercices au-delà de 2023)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2022)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2022) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2022 (2)	Restes à financer de l'exercice 2023	Restes à financer (exercices au-delà de 2023)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/2022 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2022 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2022 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2022 :			

COMMUNE
BP 2022

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		1,00	1,00	2,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF (AV. JANV. 2022)	C		1,00	1,00			
REDACTEUR	B	1,00		1,00			
TECHNIQUE		5,00		5,00			
ADJ. TECH. PR. 2EME CL. ENSEIGN. (AV. JANV. 2)	C	2,00		2,00			
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2021)	C	1,00		1,00			
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2022)	C	1,00		1,00			
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (AV. JAN)	C	1,00		1,00			
POLICE MUNICIPALE			1,00	1,00			
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL (AV. JANV. 2022)	C		1,00	1,00			
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		6,00	2,00	8,00			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102G du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE
BP 2022

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2022	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	354			
AGENT COMMUNAL		TECH			A	
ATSEM		TECH			A	
ATSEM		S			A	
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

COMMUNE
BP 2022

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022	C1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuelle brute (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacances temporaire d'un emploi

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2* : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3* : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements compoisés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à

durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt 09/03/2021	HABELLIS SA HLM	Etablissement public	social	290 944,53
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes RIVES DE SAONE			
Autres organismes de regroupement			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

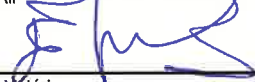
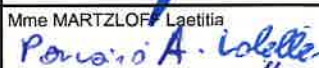
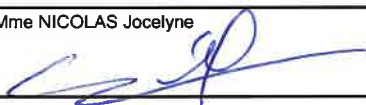
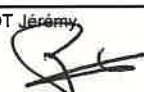
CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2021	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2021 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2021 (%)
Taxe d'habitation	1 573 000,000	0,000 %		0,000 %		0,000 %
TFPB	1 378 000,000	0,000 %	37,090 %	0,000 %	511 100,000	0,000 %
TFPNB	55 000,000	0,000 %	32,100 %	0,000 %	17 655,000	0,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	3 006 000,000	0,000 %			528 755,000	0,000 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 15 Nombre de suffrages exprimés : 15 VOTES - Pour : 12 Contre : 3 Abstentions : 0 Date de convocation : 24/03/2022 Présenté par le Maire , A Saint-Usage, le 31/03/2022 le Maire , Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire A Saint-Usage, le 31/03/2022		
Les membres du Conseil Municipal		
Mme AUSSENAC Laurie 	M. BOULAHYA Rachid 	M. CAKIR Suayib 
M. CARTIER Marie-Laure 	M. ERTUGRUL Ali 	M. GANÉE Roger 
Mme HOSTALIER Valérie 	Mme HUMBLLOT Valérie 	Mme IMBERT Stéphanie 
M. IMBERT Alain 	Mme LABELLE Aurélie 	Mme MARTZLOFF Laetitia 
M. MATHELIN Jean 	Mme NICOLAS Jocelyne 	M. POILLON Jérôme 
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/04/2022, et de la publication le 01/04/2022 A Saint-Usage, le 31/03/2022 Le Maire 		